MAZARS

ASSOCIATION BASILIADE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

M A Z A R S

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

ASSOCIATION BASILIADE

Association Loi 1901
Siège social : 6 rue du Chemin Vert 75011 PARIS
N° SIREN : 400 840 476

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

ASSOCIATION BASILIADE

Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Basiliade relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 16 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêté dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelé à statuer sur les comptes.

Autres informations

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider de l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude

ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 9 juin 2020

Les Commissaires aux comptes

M A Z A R S

JERÔME EUSTACHE

AURELIE JOUBIN

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2019

Comptes annuels
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

BASILIADE

6, rue du Chemin Vert

75011 PARIS

APE : 8790B Siret : 40084047600115

ALLIANCE POUR UNE GESTION SOLIDAIRE

Sommaire

1. Comptes annuels **1**

Compte rendu de travaux 2

Bilan actif 3

Bilan passif 4

Compte de résultat 5

Annexe 6

- Synthèse de l'annexe 7
- Règles et méthodes comptables 8
- Notes sur le Bilan 11
- Notes sur le compte de Résultat 20
- Subventions d'investissement 23
- Autres informations 24
- Compte d'Emploi des Ressources 28
- Annexe du Compte d'Emploi des Ressources 29

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels

Compte rendu des travaux

	Montant en euros
Total Bilan	2 791 058,59
Total des ressources	121 101,00
Résultat net comptable (Excédent)	18 023,34

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation Incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 664 775	629 449	1 035 326	1 111 178
Immobilisations financières	67 482		67 482	56 891
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 732 257	629 449	1 102 808	1 168 069
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 338		4 338	3 545
Créances				
Usagers et compte rattachés	35 025		35 025	48 377
Autres	541 381	9 869	531 512	731 970
Valeurs mobilières de placement	26 501		26 501	409 018
Disponibilités (autres que caisse)	1 067 352		1 067 352	152 694
Caisse	3 436		3 436	2 576
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 678 033	9 869	1 668 163	1 348 180
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	20 087		20 087	23 656
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	20 087		20 087	23 656
TOTAL GENERAL	**3 430 377**	**639 318**	**2 791 059**	**2 539 906**

Bilan Passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	133 711	75 936
Résultat de l'exercice	**18 023**	**16 320**
Report à nouveau	137 004	163 653
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	**288 739**	**255 909**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	7 231	22 037
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	555 526	614 387
Provisions règlementées	399 485	467 785
Droits des propriétaitres (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**1 250 980**	**1 360 118**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**71 484**	**66 957**
FONDS DEDIES	**484 721**	**312 139**
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	553 457	358 120
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	66 593	97 442
Autres	226 966	163 113
TOTAL DETTES	**847 016**	**618 676**
Produits constatés d'avance	**136 858**	**182 016**
TOTAL GENERAL	**2 791 059**	**2 539 906**

Compte de résultat

	du 01/01/2019 au 31/12/2019 12 mois	du 01/01/2018 au 31/12/2018 12 mois	Variation relative (montant)
Ventes de marchandises			
Production vendue	121 101	60 563	60 538
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	2 705 376	2 432 487	272 889
Reprise et Transferts de charge	26 412	8 622	17 790
Cotisations	940	1 240	(300)
Autres produits	135 159	117 297	17 863
Produits d'exploitation	**2 988 989**	**2 620 210**	**368 780**
Achats de marchandises	35 347	29 723	5 624
Variation de stock de marchandises			0
Achats de matières premières	6 748	3 053	3 695
Variation de stock de matières premières			
Autres achats non stockés et charges externes	1 286 454	1 183 497	102 957
Impôts et taxes	81 006	88 040	(7 034)
Salaires et Traitements	931 396	756 170	175 226
Charges sociales	336 461	345 444	(8 983)
Amortissements et provisions	136 306	92 844	43 462
Autres charges	93 611	107 730	(14 119)
Charges d'exploitation	**2 907 331**	**2 606 502**	**300 829**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**81 659**	**13 708**	**67 951**
Opérations faites en commun	(13 008)	(1 690)	(11 318)
Produits financiers	510	1 023	(513)
Charges financières	13 224	11 664	1 559
RESULTAT FINANCIER	**(12 714)**	**(10 642)**	**(2 072)**
RESULTAT COURANT	**55 937**	**1 377**	**54 560**
Produits exceptionnels	174 510	90 265	84 245
Charges exceptionnelles	29 243	89 586	(60 343)
Resultat exceptionnel	**145 267**	**679**	**144 589**
Impôts sur les bénéfices	11 099		11 099
Report des ressources non utilisées	43 769	27 765	16 004
Engagements à réaliser	215 851	13 500	202 351
EXCEDENT OU DEFICIT	**18 023**	**16 320**	**1 703**

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2019

Comptes annuels
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Tableau de variation des fonds associatifs	x		
- Provisions réglementées	x		
- Provisions pour risques et charges	x		
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		
- Ventilation des ressources nettes		x	
- Honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Subventions d'exploitation	x		
- Fonds dédiés sur subventions	x		
- Résultat financier	x		
- Eléments exceptionnels	x		
- Analyse du résultat			
- Tableau des effectifs	x		
- Rémunération des dirigeants	x		
- Engagements financiers donnés	x		
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite	x		
- CICE		x	
- Contributions volontaires	x		
- Suivi des legs et donations		x	
- Suivi des dons restant à vendre		x	
- Legs autorisés à réaliser		x	
- Fonds dédiés sur générosité du public			x

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : BASILIADE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2019, dont le total est de 2 791 059 euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 18 023 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période de 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/04/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, sauf sur les points suivants :

- 2000-06 concernant les passifs ;
- 2002-10 et 2003-07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs ;
- 2004-06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- 2008-06 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER)
- Ils tiennent compte aussi de l'avis n°2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptable applicable aux associations et fondations gestionnaire des établissements sociaux et médico-sociaux privés.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Fonds dédiés

Des subventions affectées par des financeurs à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisés à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisés en fonds dédiés lorsque la période financée pour l'action est achevée.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix de l'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivants le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

*Constructions : 10 à 50 ans
*Agencements des constructions : 10 à 20 ans
*Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
*Matériel de transport : 4 à 5 ans
*Matériel de bureau : 5 à 10 ans
*Matériel informatique : 3 ans
*Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8%
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0%
- Table de taux de mortalité : 2%

Le montant de la provision s'élève à 13 573 €

Résultat sous contrôle de tiers financeur

Les associations gestionnaires de structures ESMS doivent faire la distinction entre le résultat de l'activité de gestion d'ESMS, activité dite « gestion contrôlée » et celle de l'activité dite « gestion libre ».

Pour l'activité « gestion contrôlée », le règlement 99-01 du CRC prévoit de comptabiliser le résultat de l'exercice dans un compte « 115-résultats sous contrôle de tiers financeurs », dans l'attente des décisions d'affectation par les autorités de tarification (Agence Régionale de Santé, Conseil Général...), intervenants généralement deux ans après.

Evénements postérieurs à la clôture des comptes

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu de l'économie sociale et solidaire des conséquences, notamment sociales et financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Concernant notre association, la mise au chômage partiel de plusieurs salariés ont conduit au ralentissement ou à l'arrêt d'une partie de notre activité et un système de livraison de repas a été mis en place en urgence pour palier à la fermeture des lieux d'accueil et de la distribution de denrées.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci avant et même s'il ne devrait y avoir que peu de conséquence financière pour l'exercice 2020 (l'enveloppe de la région a été affectée au COVID19), il se peut que des effets négatifs, à moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie à horizon 2021, avec notamment l'annulation du SIDACTION et du festival SOLIDAYS.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	192 778			192 778
- Construction sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	91 263			91 263
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements et aménagement divers	1 216 305	23 434		1 239 739
- Matériel de transport	39 024			39 024
- Materiel de bureau et informatique, mobilier	64 951	16 923		81 874
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		20 098		20 098
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 604 321**	**60 454**		**1 664 775**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		99		99
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	56 891	16 171	5 679	67 383
Immobilisations financières	**56 891**	**16 270**	**5 679**	**67 482**
ACTIF IMMOBILISE	**1 661 212**	**76 725**	**5 679**	**1 732 257**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immo. incorporelles	Immo. corporelles	Immo. financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virement de poste à poste				
Virement de l'actif circulant				
Acquisitions		60 454	16 270	76 725
Apports				
Créations				
Réévalutions				
Augmentations de l'exercice		**60 454**	**16 270**	**76 725**
Ventilation des diminutions				
Virement de poste à poste				
Virement vers l'actif circulant				
Cessions			5 679	5 679
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**5 679**	**5 679**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	90 634	14 453		105 087
- Construction sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	91 263			91 263
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements et aménagement divers	256 877	103 030		359 907
- Matériel de transport	15 625	7 805		23 430
- Materiel de bureau et informatique, mobilier	38 743	11 019		49 762
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**493 143**	**136 306**	**-**	**629 449**
ACTIF IMMOBILISE	**493 143**	**136 306**	**-**	**629 449**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 600 831 euros
et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	4 338	4 338	
Créances Clients et Comptes rattachés	35 025	35 025	
Autres	541 381	513 155	28 226
Charges constatées d'avance	20 087	20 087	
Total	**600 831**	**572 605**	**28 226**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	-
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	13 849
Total	**13 849**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations fincancières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	9 869			9 869
Total	**9 869**			**9 869**
Répartition des dotations et reprises :	**9 869**			**9 869**
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciations des créances

Les créances envers les bénéficiaires sont dépréciées de la façon suivante:
*si l'ancienneté de la créance, par rapport à la date d'arrêté, est comprise entre six mois et un an, la créance est dépréciée à hauteur de 50%
*si l'ancienneté de la créance, par rapport à la date d'arrêté, est supérieure à un an, la créance est dépréciée à 100%

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statuaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectés				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	75 936	63 533	5 758	133 711
Report à Nouveau	163 653	6 099	32 748	137 004
Résultat de l'exercice	16 320	18 023	16 320	18 023
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	22 037	40 525	55 331	7 231
Subventions d'investissement	614 387	3 700	62 561	555 526
Provisions réglementées	467 785		68 300	399 485
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fond associatifs				
Total fonds associatifs	**1 360 118**	**131 880**	**241 018**	**1 250 980**

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions	467 785		68 300	399 485
Total	**467 785**		**68 300**	**399 485**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			68 300	

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	66 957	32 000	-27 473	71 484
Total	**66 957**	**32 000**	**-27 473**	**71 484**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice:				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		32 000	-27 473	

Les provisions pour risque et charges couvrent le risque de reversement de la quote-part des subventions reçues et non utilisées

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 983 874 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit:

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunt obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunt (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	457	85	371	
- à plus de 1 an à l'origine	250 000	50 000	200 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	303 000	3 000		300 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 593	66 593		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	226 966	226 966		
Produits constatés d'avance	136 858	108 632	28 226	
Total	**983 874**	**455 276**	**228 597**	**300 000**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	50 000			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES	36 384
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	457
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	51 330
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	23 766
Total	**111 936**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20 087		
Total	**20 087**		

Produits constatés d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	136 858		
Total	**136 858**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 10 143,60 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Suivis des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectés C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A-B+C
Locaux Lyon	60 000	8 118	8 118		0
Lyon Rénovation local Aristide Briand	33 500	32 033	2 282		29 751
Lyon Evaluation Externe	8 500	3 369			3 369
Lyon Accompagnement				2 405	2 405
Lyon SPIP			299	6 965	6 666
Paris 18 Accompagnement	43 364	37 544	2 541		35 003
Paris ARS				78 325	78 325
Paris Maison Chemin Vert	222 000	215 973	22 000		193 973
Juriste				22 084	22 084
Bourg Aménagement places ACT	27 000	15 603	3 000	28 000	40 603
Bourg Aménagement places LHSS			5 529	78 072	72 543
Total	**394 364**	**312 639**	**43 769**	**215 851**	**484 721**

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	510	1 023
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**510**	**1 023**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	13 224	11 664
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**13 224**	**11 664**
Résultat financier	**(12 714)**	**(10 642)**

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transferts de charges d'exploitation		
791000 - TRANSFERT DE CHARGES ASSURANCE	236	
791100 - TRANSFERT DE CHARGES UNIFAF	14 362	
791200 - TRANSFERT DE CHARGES C AIDES - CIVIQUES		
791300 - TRANSFERT DE CHARGES REFACTURATIONS DIVERS	11 815	
Total	**26 412**	

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	170	
Charges excpetionnelles sur exercices antérieurs		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50	
Autres Charges exceptionnelles sur actifs cédés		
Créances devenues irrecouvrables	2 023	
Dotations provisions réglementées	27 000	
Produits exceptionnels sur exercices anterieurs		21 675
Subventions d'investissement virées au résultat		62 561
Reprises provisions risques & charges		27 473
Reprises provisions réglementées sur immobilisations		62 800
TOTAL	**29 243**	**174 510**

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement ont été accordées à l'association pour pouvoir aménager les locaux de Paris Béranger (aménagement), de Paris Chemin Vert, de Lyon (achat du local et aménagements) et Bourg en Bresse

Subvention	Montant reçu	Montant HT des acquisitions	Cumul reprise début excercice	Quote part virée au résultat de l'exercice	Cumul reprise fin excercice
Numéro de compte	**131000 / 131100**		**139 000**	**777 000**	**139 000**
AXA ATOUT COEUR	**9 000,00**		**9 000,00**		**9 000,00**
CAISSE D'EPARGNE - PELS	33 000,00		33 000,00		33 000,00
PELS LAVE VAISSELLE PARIS	4 400,00	4 407,76	4 400,00		4 400,00
PELS LAVE+SECHE LINGE	5 300,00	5 309,35	5 300,00		5 300,00
PELS MEUBLES APPARTEMENTS	4 800,00		4 800,00		4 800,00
CAISSE D'EPARGNE - PELS	**47 500,00**		**47 500,00**		**47 500,00**
CRIF 2005	30 489,00		30 489,00		30 489,00
CRIF 2011	14 040,00	8 299,09	9 374,30		9 374,30
CRIF 2011 sortie	- 4 922,00		- 4 922,00		- 4 922,00
CRIF 2011 sortie	- 2 485,77				
CRIF	**37 121,23**		**34 941,30**		**34 941,30**
SUBV.LYON STRUCTURE BLOLYO	104 000,00		27 040,00	2 080,00	29 120,00
SUBV.LYON MEN.ELEC.CHAUF.BLOLYO	26 000,00		13 520,00	1 040,00	14 560,00
VILLE DE LYON	**130 000,00**		**40 560,00**	**3 120,00**	**43 680,00**
CONSEIL REGIONAL DU RHONE	**75 000,00**		**75 000,00**		**75 000,00**
FONDACTION MARC N°1	3 700,00		3 700,00		3 700,00
FONDATION MARC N°2	3 700,00		3 700,00		3 700,00
FONDATION MARC	**7 400,00**		**7 400,00**		**7 400,00**
VOIX SIDA LYON	9 073,92		9 073,92		9 073,92
VOIX SIDA PARIS	4 000,00	3 848,80	2 418,43		2 418,43
VOIX SIDA PARIS sortie	- 2 248,80		- 2 248,80		- 2 248,80
VOIX SIDA	**10 825,12**		**9 243,55**		**9 243,55**
ARS PARIS ACT 36 932.64 €	36 932,64	36 558,64	36 932,64		36 932,64
ARS PARIS ACT 36 932.64 € - sortie	- 25 458,23		- 25 458,23		- 25 458,23
ARS PARIS ACT 47 967.36 €	47 967,36	40 389,89	47 967,36		47 967,36
ARS PARIS ACT 47 967.36 € - sortie	- 30 580,55		- 30 580,55		- 30 580,55
ARS PARIS ACT	**28 861,22**		**28 861,22**		**28 861,22**
ARS RHONE ALPES ACT 102K€	102 000,00	100 237,82	96 514,92	4 572,28	101 087,20
ARS RHONE ALPES ACT 102K€ - sortie	- 1 287,20		- 1 287,20		- 1 287,20
ARS RHONE ALPES ACT	6 453,85				
ARS RHONE ALPES ACT 9K€	9 000,00	7 697,32	7 697,32		7 697,32
ARS RHONE ALPES ACT	**116 166,65**		**102 925,04**	**4 572,28**	**107 497,32**
FONDATION SEB	**10 000,00**	8 807,97	**8 807,97**		**8 807,97**
SIDACTION	15 000,00	15 136,82	15 000,00		15 000,00
SIDACTION - sortie	- 15 000,00		- 15 000,00		- 15 000,00
FONDATION PREVADIES	**3 464,00**	3 464,00	**3 464,00**		**3 464,00**
FONDATION SYMPLY MARKET	4 500,00	3 392,19	3 392,19		3 392,19
FONDATION SYMPLY MARKET - sortie	- 3 392,19		- 3 392,19		- 3 392,19
FONDATION SYMPLY MARKET	**1 107,81**		**-**	**-**	**-**
FONDAT°CHQ DEJEUNER KANGOO	**6 000,00**	8 066,50	**5 511,10**	**488,90**	**6 000,00**
ARS LYON BLOACT RENAULT KANGOO	**15 000,00**	14 900,00	**6 266,28**	**2 980,00**	**9 246,28**
VILLE DE PARIS GASPI ALIMENTAIRE	**7 000,00**	7 000,00	**1 400,00**	**1 400,00**	**2 800,00**
VILLE DE PARIS PROJET CHEMIN VERT	**100 000,00**	100 000,00	**1 835,62**	**10 000,00**	**11 835,62**
REGION IDF PROJET CHEMIN VERT	**400 000,00**	400 000,00	**7 342,47**	**40 000,00**	**47 342,47**
DASES TRAVAUX EQUIPEMENT CUISINE URACA	**3 700,00**		-		
TOTAL	**1 008 146,03**	767 516,15	**390 058,55**	**62 561,18**	**452 619,73**

Autres Informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération.
Les rémunérations allouées aux responsables de structure ont représenté un montant de 281 690 euros dont 33 857 euros liés aux indemnités de rupture conventionnelle.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	13 573
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	nantissement sur le bail Chemin Vert
Total	**13 573**

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	186 028	185 390
Prestations en nature		
Dons en nature	23 490	38 782
Total	**209 518**	**224 172**
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	23 490	38 782
Prestations		
Personnel bénévole	186 028	185 390
Total	**209 518**	**224 172**

Le mode de valorisation de l'activité des volontaires tient compte du temps réel passé par l'ensemble des membres de l'association dans le cadre de leurs activités respectives. Les contributions volontaires peuvent être comptabilisées au compte de résultat suite à un recensement exhaustif.

Règle de valorisation:

Les interventions bénévoles à BASILIADE sont classées en 3 catégories:
*Catégorie 1 : accueil pendant une permanence, soutien logistique simple, présence à des activités événementielles;
*Catégorie 2 : gestion logistique/intendance avec un niveau de responsabilité accru;
*Catégorie 3 : responsabilité d'un lieu d'accueil ou de l'animation de la vie associative.

Le taux de valorisation est indexé sur le SMIC, selon l'échelle suivante:

Catégorie 1 :
*Niveau socio-professionnel pour un poste salarié équivalent = Niveau IV, Bac
*Fourchette de salaire (brut mensuel) = SMIC
*Règle de valorisation = Taux horaire du SMIC annuel

Catégorie 2 :
*Niveau socio-professionnel pour un poste salarié équivalent = Niveau III, Bac+2
*Fourchette de salaire (brut mensuel) = 2 000 - 2 500 €
*Règle de valorisation = 1.5 * Taux horaire du SMIC annuel

Catégorie 3 :
*Niveau socio-professionnel pour un poste salarié équivalent = Niveau II, Bac+3/4
*Fourchette de salaire (brut mensuel) = A partir de 3 000 €
*Règle de valorisation = 2 * Taux horaire du SMIC annuel

Autres informations

Tableau des effectifs

	N	N-1
Effectif au 31/12/2019		
Hommes	6	6
Femmes	33	27
Cadres	10	10
Non cadres	29	23

	CDD	CDI
Mouvement de personnel		
Entrées	6	17
Sorties	4	14

Autres informations

Tableau des parties liées

Personne physique ou société intéressée	facturé par Basiliade	facturé à Basiliade	Convention de tésorerie, de compte courant d'associé
Fédération Santé Habitat (FSH)	32 175 €	4 382 €	
Association Alliance pour une Gestion Solidaire (AGS)	20 000 €	272 730 €	
SCI Solidarimmo		10 512 €	Avance associé de 78 241,38 €
Dessine moi un mouton			Avance de trésorerie de 150 000,00 €
Association Solidarité Enfants Sida (Sol En Si)	3 730 €		

Compte d'Emploi des Ressources

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
1- MISSIONS SOCIALES			**1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**		
1.1 Réalisées en France, directement :			1.1 Dons et legs collectés		
Accompagnement	2 591 650 €	79 €	Dons	34 256 €	34 256 €
Accueil	93 443 €	34 177 €	**2- AUTRES FONDS PRIVES**		
			Entreprises privées	51 667 €	
Prévention	114 310 €		Subventions privées	296 990 €	
Formation des bénévoles	5 760 €		**3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS**		
			Etat	2 159 532 €	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			Région & Département	241 854 €	
Frais d'appel à la générosité du public	852 €		Villes	7 000 €	
			4- AUTRES PRODUITS		
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT			Produits financiers	510 €	
Frais de fonctionnement	94 562 €		Autres produits & Cotisations & Transfert de charges	219 365 €	
Frais d'information et de communication	46 328 €		Quote part subventions investissement	62 561 €	
		34 256 €			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	**2 946 904 €**		**I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT**	3 073 736 €	
II- Dotation aux provisions	27 000 €		II- Reprise des provisions	90 273 €	
III- Engagements à réaliser sur ressources affectées	215 851 €		III- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	43 769 €	
			IV- Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
IV- Excédent de ressources de l'exercice	18 023 €		V- Insuffisance de ressources de l'exercice		
V- TOTAL GENERAL	**3 207 778 €**		**V- TOTAL GENERAL**	**3 207 778 €**	**34 256 €**
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
immobilisations financées à compter de la première application du					
du public			public		**34 256 €**
			d'exercice		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
BENEVOLAT	186 028 €		BENEVOLAT	186 028 €	
MISE A DISPOSITION DE BIENS	23 490 €		DONS EN NATURE	23 490 €	

Annexe du Compte d'Emploi des Ressources

Principes généraux de la présentation du CER

Le Compte d'Emploi des Ressources et ses notes annexes font partie intégrante de l'annexe aux comptes, conformément à l'article 8 de l'ordonnance 2005 – 856 du 28/07/2005. Le règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui modifie le règlement CNC n° 9-01 et qui concerne l'établissement et la présentation du CER s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2009.

Conformément à ses statuts BASILIADE a pour objectif l'accueil, l'aide et l'assistance sous toutes ses formes des personnes en situation de précarité, notamment celles atteintes par le VIH.

Missions sociales

Accompagnement :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées aux actions d'accompagnement des personnes en précarité touchées par le VIH ou autre pathologie chronique, seules ou en famille, en assurant un suivi pluridisciplinaire sans hébergement ou en procurant des hébergements stables avec notre parc d'appartements ACT, d'appartements-relias et de chambres.

Accueil :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées aux trois lieux d'accueil (Rue Béranger à Paris, Place Aristide Briand à Lyon, Rue Guichenon à Bourg-En-Bresse) de l'association Basiliade ou volontaires et familiers se retrouvent ensemble, tout au long de l'année, pour partager activités et repas conviviaux dans un esprit familial, ainsi qu'à notre quatrième lieu (Atelier des Epinettes) ou les participants peuvent se consacrer à une activité artistique.

Prévention :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées à des actions de prévention, de formation et de communication sur la santé, notamment auprès des populations africaines.

Formation des Bénévoles :

Cette rubrique comprend les frais engagés pour former chaque année nos volontaires à l'accueil, l'écoute et l'accompagnement via des sessions de formation sur la maladie et le degré d'implication.

La recherche de fonds

Les frais d'appel à la générosité consistent en des dépenses directes d'affranchissement et d'impression, identifiées dans la comptabilité.

Annexe du Compte d'Emploi des Ressources

Le fonctionnement
Cette rubrique comprend les dépenses indirectement liées à la gestion et l'organisation de l'association. Les fonctions supports ont été externalisées en 2016 au sein de l'association Alliance pour une Gestion Solidaire, dont Basiliade est membre co-fondateur aux côtés de Sol En Si.

Description du système d'information utilisé pour fournir les données chiffrées et la détermination des coûts
L'association Basiliade a instauré un système de répartition de ses charges et mis en place une comptabilité analytique par activité. Aux missions sociales sont imputés les coûts directs (existant du seul fait de la réalisation des missions) ainsi que les charges directes de personnel liées à l'accomplissement de ces missions. En plus est imputée une quote-part des frais de fonctionnement général (charges communes) par application de clés de ventilation déterminés selon les ETP affectés aux missions.

Les ressources

Les ressources se composent des éléments suivants :

Dons :

Dons spontanés, retours du mailing de sollicitation de nos donateurs.
Dons d'entreprises.

Subventions publiques :

Etat : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, Agences régionales de santé, Caisse d'Allocations Familiales, Réserves parlementaires, INPES, Direction générale de la Santé, CRAMIF, Fonds pour le développement de la vie associative.
Régions et départements : Département de Paris et du Rhône, Conseil Régional d'Ile-de-France.
Villes : Ville de Lyon et Ville de Paris.

Subventions privées :

Produits d'opérations de mécénat.
Soutien de Sidaction, Solidarité Sida et autres partenaires privés.

Autres produits :

Produits financiers : produits de placements non spéculatifs pour gérer la trésorerie de l'association.
Autres produits : les locations, les mises à disposition, les participations des personnes hébergées aux charges d'hébergement lorsqu'ils disposent de revenus dans l'objectif de retour à l'autonomie, les cotisations, les transferts de charges et les refacturations des charges liées à la convention de mutualisation de moyens signée avec l'association Alliance pour une Gestion Solidaire.

Annexe du Compte d'Emploi des Ressources

Produits exceptionnels :

Reprise de provisions et régularisations sur des opérations des exercices antérieurs, conformément au plan comptable.
Les produits exceptionnels (majoritairement des quotes-parts de subventions d'investissement) sont imputés selon la même règle (à savoir directement sur les missions sociales si elles concernent des actions directes).

Règle d'affectation des ressources

Les subventions reçues sont directement imputées sur les missions sociales pour lesquelles elles sont attribuées.

Les dons collectés auprès du public sont imputés principalement sur nos missions sociales d'accueil dans nos lieux conviviaux et pour une plus faible partie à nos actions de communication.

Les éventuels produits financiers générés par des placements de ressources issues de la générosité publique sont affectés au financement général de l'association.

Calcul des réserves non affectés et non utilisés

L'ensemble des ressources collectées auprès du public ont été utilisées en totalité au cours de l'exercice.